Via delle Industrie, 31/B
35020 Albignasego (PD) - Italy
Tel. +39 049 755471
www.virens.com - info@virens.com

Géo-natte tridimensionnelle pré-semée ***VIRMAT***

FICHE TECHNIQUE

Géo-natte pré-semée constituée d'une géo-natte tridimensionnelle composée de trois grilles en polypropylène extrudées et, par la suite, bi-orientées, superposées et cousues une à l'autre et de bio-textile entièrement de cellulose, complètement biodégradable, pré-semé avec semences pour gazons, de première qualité et des engrais granules pour le début des cultures (assemblé dans la partie inférieure du produit).

Applications:
protection et enherbement de pentes de toutes sortes, bords de routes, escarpement de train, berges des canaux d'irrigation, de drainage et des bassins d'eau, couverture et réhabilitation des décharges et carrières.

Matériel fourni avec marquage CE, fourni en rouleaux accompagnés d'étiquettes d'identification du producteur, lot de fabrication, type de produit.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET DIMENSIONNELLES

COMPOSITION	PP (Polypropylène) – Fibres de cellulose, semences	
STRUCTURE	Géo-natte tridimensionelle + Bio-textile ensemencé	
COULEUR STANDARD	Noir (carbon black 1% max – ASTM D4218) + vert	
TYPE DE MAILLES	Ouvertures rectangulaires	
OUVERTURE MAILLE LONGITUDINALE	12 mm	
OUVERTURE MAILLE TRANSVERSALE	16 mm	
INDICE DES VIDES - POROSITÉ (*)	98.39 % *	
EPAISSEUR	30 mm	EN ISO 9863-1
POIDS	500 g/m²	EN ISO 9864
LARGEUR BOBINE	2,05 m	EN ISO 10320
LUNGUEUR BOBINE	45 m	EN ISO 10320
DIAMÈTRE BOBINE	80 cm	
VOLUME BOBINE	1,05 m³	
POIDS BRUT BOBINE	50 kg	
RÉSISTANCE LONGITUDINALE À TRACTION	10.9 kN/m	EN ISO 10319
RÉSISTANCE TRANSVERSALE À TRACTION	15.6 kN/m	EN ISO 10319
ALLONGEMENT LONGITUDINAL À ÉNERVEMENT	20.0 %	EN ISO 10319
ALLONGEMENT TRANSVERSAL À ÉNERVEMENT	15.0 %	EN ISO 10319

* Calculé comme le rapport entre le volume des vides et le volume total du géomat.

Toutes les valeurs peuvent etre soumises à des variations de ± 4%-6%

Via delle Industrie, 31/B
35020 Albignasego (PD) - Italy
Tel. +39 049 755471
www.virens.com - info@virens.com

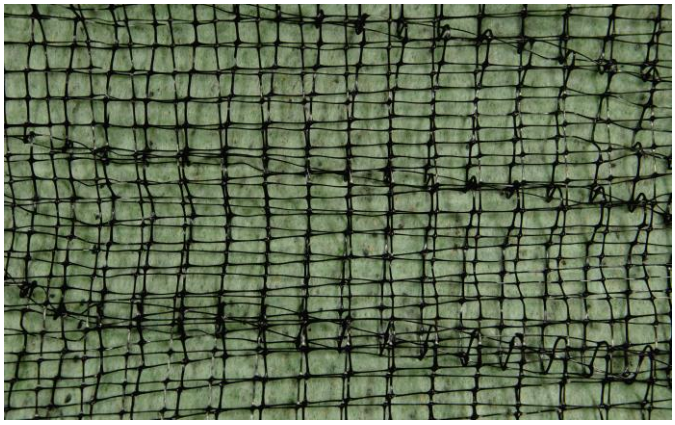

Côté supérieur

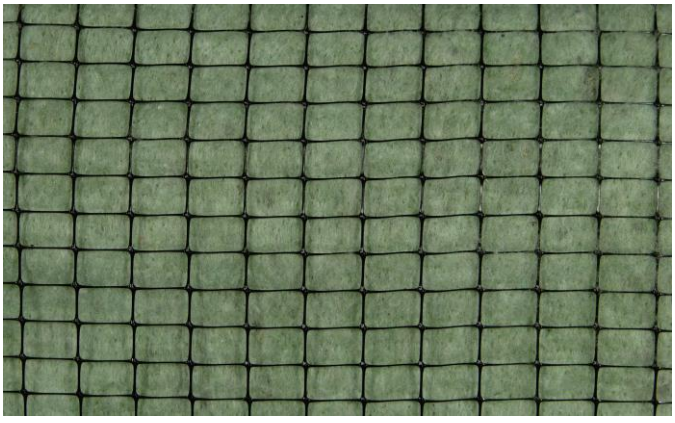

Côté inférieur

VIRMAT

Standards-compliant

Via delle Industrie, 31/B
35020 Albignasego (PD) - Italy
Tel. +39 049 755471
www.virens.com - info@virens.com

EN 13253:2016, EN 13254:2016, EN 13255:2016, EN 13257:2016, EN 13265:2016

CE
0799-CPR-253

CONDITIONS DE STOCKAGE

VIRMAT, fourni en rouleaux, doit être mouvementé en faisant attention de ne pas endommager la structure. Il doit être stocké dans un endroit sec, à l'abri de la lumière du soleil, à l'écart des matériaux inflammables et des sources de chaleur.
Une fois installé, il est conseillé de le recouvrir de terre végétale.
VIRMAT, stocké au sec dans l'emballage en nylon, a une durée d'env. deux ans.

MODALITÉS D'APPLICATION

Ajuster la surface de pose en enlevant les racines, les cailloux ou les débris et en nivelant;

poser ***VIRMAT*** à une température supérieure à 5 ° et inférieure à 30;

sur les pentes, creuser une tranchée à 50 cm au delà de la crête, 30 cm de large et la même profondeur (si nécessaire, préparez une seconde tranchée au pied de la pente à couvrir).

positionner ***VIRMAT*** dans la tranchée, fixer-le avec des piquets en "U" d'env. 40 cm de long, couvrir et compacter la tranchée;
dans les tranchées à la base, dans le cas de canaux, il est possible d'utiliser des pierres ou du béton.

dérouler et poser ***VIRMAT*** sur toute la surface en le fixant env. tous les 1-2 m avec des piquets en forme de U pour assurer une bonne adhérence entre le sol et la géo-natte et pour s'assurer que le biotextile ensemencé est en contact stable avec le sol.

La pose devrait se faire de préférence d'amont en aval avec un chevauchement d'env. 5 cm entre chaque rouleau; en cas de pose horizontale, le long du talus, le chevauchement entre les rouleaux adjacentes doit être d'environ 10 cm et peut être réalisé en forme de "tuile", le rouleau supérieur superposé à le rouleau inférieur;
dans le cas de cours d'eau, chevaucher le rouleau amont sur le rouleau aval d'env. 15 cm dans le sens de le courant d'eau;

dans le cas de surfaces très pentes, fixer ***VIRMAT*** avec des piquets disposés en quinconce* à un intervalle d'env. 1,00 m.

Recouvrer la géo-natte avec de terre végétale fin, manuellement ou avec des moyens mécaniques (faisant attention de ne pas endommager la structure);
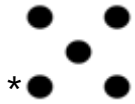
Irriguer pendant les premiers 25 à 30 jours jusqu'à ce que le gazon soit complètement établi.